

Conseil de Quartier de La Glacière-
21 novembre 2019**COMPTE-RENDU****Ouverture***Alain Anziani, Maire de Mérignac*

Monsieur le Maire de Mérignac, a ouvert la réunion en évoquant le rassemblement qui avait cours devant l'école à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Parents et élèves étaient venus soutenir les familles déboutées du droit d'asile et dénuées de droit dans l'attente d'être reconduites à la frontière. Bien que cette problématique ne puisse être résolue à l'échelle de la commune, le Maire a rappelé l'importance, pour Mérignac, d'être une ville généreuse et ouverte aux autres.

A l'image de l'ensemble de la Métropole bordelaise, Mérignac est une ville attractive. Cette dynamique de développement est positive car elle témoigne de la qualité de vie du territoire. Pour autant, elle peut générer des craintes et des gênes en matière de circulation et d'urbanisme. Il faut gérer un paradoxe complexe consistant à répondre aux besoins de logements tout en maîtrisant le rythme des constructions. Depuis février 2017, le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet de réduire considérablement le nombre de permis de construire accordés. Le choix de la municipalité étant de créer des logements uniquement sur des zones de projets situées le long des axes de transport en commun. L'intérêt de cette logique est de concilier les enjeux de mobilité et d'habitat.

Outre le fait de permettre aux mérignacais d'habiter et de se déplacer, il est nécessaire d'adapter et d'augmenter le nombre d'équipements publics et d'espaces verts. C'est dans ce sens que de nombreux projets sont en cours sur la Commune (école Arnaud Lafon, stade nautique, maisons des habitants, parc du Renard, parc Schœlcher, etc.). Tout l'enjeu est de créer de nouveaux équipements tout en restant raisonnable d'un point de vue financier. C'est dans cette optique que le taux d'imposition n'a pas été augmenté à Mérignac depuis dix ans.

1. Maison des Habitants*Anne-Eugénie Gaspar, Adjointe déléguée aux associations, à la jeunesse et aux maisons de quartier*

- La future Maison des Habitants (MDH) est un projet de construction neuve qui permettra de conserver la façade de l'ancienne école. Elle accueillera les activités de l'Amical Laïque de la Glacière, la mairie annexe, une salle polyvalente, ainsi qu'une crèche de 60 berceaux (contre 19 aujourd'hui).
- Un projet ambitieux d'un point de vue environnemental : création d'un square et de terrasses végétalisées pour atténuer l'effet de chaleur urbain, matériaux biosourcés et installation photovoltaïque. Le système de chauffage / rafraîchissement des locaux permettra également de réduire les consommations énergétiques.
- Ce projet a fait l'objet d'une concertation avec le Bureau du Conseil de Quartier et les utilisateurs.
- Le permis de construire est déposé en novembre 2019, l'Amical Laïque de la Glacière sera relogée l'été prochain et les locaux seront livrés fin 2021.



2. Espaces publics

Gérard Chausset, Adjoint délégué à la transition écologique, à la mobilité et à l'espace public

Depuis quelques années, les espaces publics du quartier bénéficient de travaux d'aménagement importants et progressifs.

- Ornano – Doumer : un projet d'1 million d'euros réalisé en 3 phases.
- Cours d'Ornano : la Ville a acquis une parcelle pour y aménager un square et un parking de proximité
- Carrefour Ornano – Remonte : a été réaménagé pour apaiser la circulation (réduction de la chaussée, ralentisseurs, radar pédagogique, passages piétons au norme...)
- Carrefour Ornano – Gallieni : a été sécurisé, les trottoirs ont été refaits, des poteaux ont été installés et de petits espaces verts ont été aménagés
- Carrefour Gallieni – Eyquems : a été réaménagé pour plus de sécurité
- Carrefour Doumer / Hourquet / Barrière : mise en place de potelets et de ralentisseurs
- En 2019, plusieurs rues ont été requalifiées : Béarn, Dolto, une partie de Marne, impasses Maître Guy et Martin.



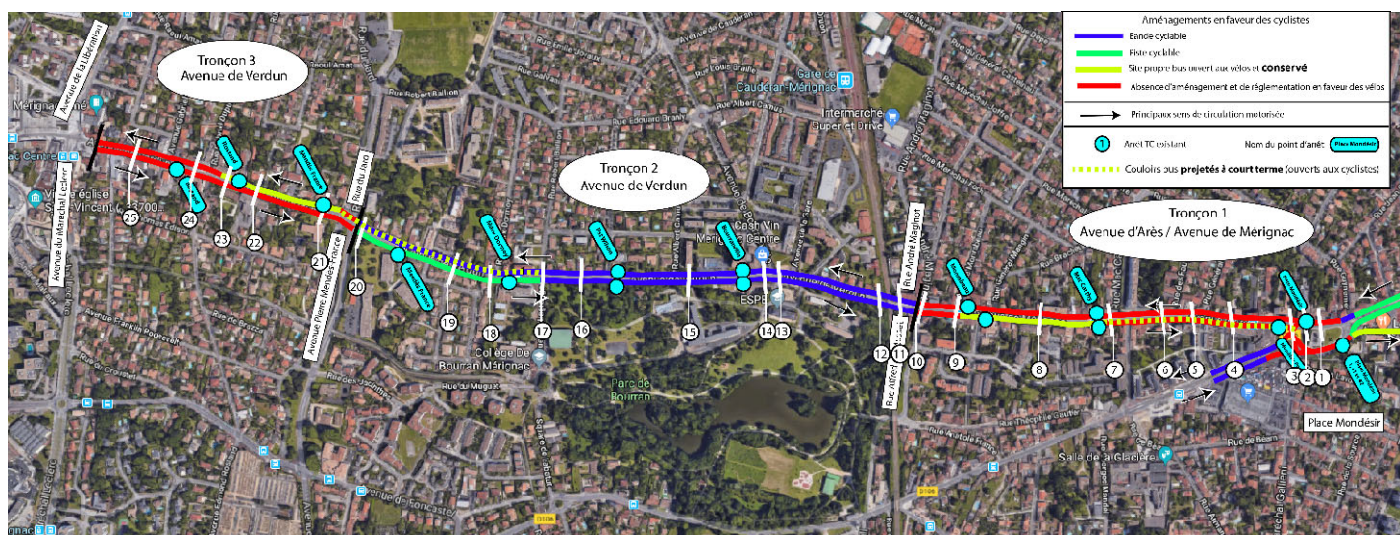
Carrefour Doumer / Hourquet / Barrière

D'autres travaux d'amélioration de la voirie sont à venir rue Château Thierry et rue de l'Industrie. En 2020, une intervention sur le réseau d'assainissement de la rue Charlin est prévue. Avenue de la Marne, le chantier de l'îlot 2B (à côté du foyer Gisèle de Faily) ne permet pas de conserver la totalité du stationnement longitudinal, qui sera neutralisé temporairement. Ce chantier vient de démarrer et durera 14 mois.

Le projet d'itinéraire cyclable entre le centre-ville et Mondésir suit son cours. Sur la portion avenue d'Arès / avenue de Mérignac, le calendrier est le suivant :

- Janvier : bandes cyclables de Musset à Monsédir et plateau Verdun / Wilson
- Février : potelets îlot Renault et devant Auchan
- Avril : plateau Verdun / Bourdelle + trottoirs et stationnements Mondésir côté Bordeaux.

Ces travaux permettent d'offrir un itinéraire cyclable continu et sécurisé entre le centre de Bordeaux et le centre de Mérignac.



3. Parc Victor Schoelcher

Stéphane Castéran, Directeur de la Proximité

Cette année a été marquée par l'ouverture du parc Victor Schoelcher, attenant au parc de Bourran. La parcelle, d'environ 1,8 ha est située entre l'avenue de Verdun et l'avenue Léo Lagrange. Réserve de biodiversité, elle comprend 1,5 ha d'espaces verts.

Le 23 mai 2018, une stèle commémorant l'abolition de l'esclavage y a été installée. Depuis, un projet d'aménagement a été élaboré en concertation avec les Bureaux des Conseils de Quartier de la Glacière et de Bourranville, le groupe scolaire de Bourran, le collège de Bourran, le voisinage et l'association de *street workout* de Bordeaux.

Le programme du square Victor Schoelcher :

- Maillage piéton entre l'avenue de Verdun et la rue Léo Lagrange
- Création d'une zone de plantes comestibles
- Prairie naturelle le long du mur en pierre classé
- Création d'une zone de refuge
- Installation de nichoirs, d'un rucher et de panneaux pédagogiques
- Aménagement d'une aire de *street workout*
- Commande d'une sculpture symbole de l'abolition de l'esclavage

Ce projet a coûté 252 500 €. Il a été inauguré symboliquement le 23 mai 2019.



4. Budget participatif

Alain Charrier, Conseiller municipal délégué à la démocratie participative

En 2019, Mérignac a lancé son premier budget participatif. La démarche a très bien été accueillie par les habitants puisque 197 projets ont été reçus, 64 d'entre eux ont été soumis au vote et, après 5581 votes, 11 projets ont été désignés lauréats. Parmi eux, deux concernent le quartier de la Glacière :

- L'installation d'un jeu accessible aux enfants handicapés. Le jeu a été choisi en concertation avec l'Association des Paralysés de France et la porteuse du projet. Il s'agit d'un tourniquet qui sera installé avant les vacances de Noël.
- L'aménagement d'une « pause zen » dans la cour de l'école de Bourran. La communauté éducative a participé au choix du mobilier (tables, bancs, hôtel à insectes, boîte à livres, etc.). Ce projet est en partie réalisé. Il sera terminé d'ici la fin de l'année.

